

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 13/061/2008 (Public)  
ÉFAI  
8 avril 2008

### **Iran : Amnesty International et des organisations syndicales internationales saluent la libération de Mahmoud Salehi**

Aujourd'hui, la Confédération syndicale internationale (CSI), la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et Amnesty International ont salué la remise en liberté de Mahmoud Salehi, un militant syndical indépendant emprisonné depuis un an dans la prison de Sanandaj, dans la province du Kurdistan iranien. Depuis 2007, quand la CSI, l'ITF et Amnesty International ont entamé une série de manifestations et de protestations communes devant les ambassades iraniennes du monde entier, Mahmoud Salehi, l'un des cofondateurs du Syndicat des ouvriers boulangers de Saqez, a bénéficié d'un intense travail de pression visant à le défendre, de la part d'organisations syndicales internationales et d'organisations de défense des droits humains.

Mahmoud Salehi a d'abord été condamné à quatre ans d'emprisonnement pour avoir organisé un rassemblement de travailleurs indépendants à Saqez le 1<sup>er</sup> mai 2004, à l'occasion de la Fête du travail. En appel, sa condamnation a été réduite à un an de prison avec trois ans de sursis. Il a commencé à purger sa peine le 9 avril 2007 à Saqez avant d'être transféré dans une prison de haute sécurité à Sanandaj, la capitale du Kurdistan. En prison, son état de santé s'est gravement détérioré après que les autorités carcérales lui ont systématiquement refusé un suivi médical correct pour une insuffisance rénale aiguë et d'autres affections sérieuses.

Le 6 mars 2008, lors d'une journée d'action internationale, des syndicats et des militants sont descendus dans les rues de 35 pays pour manifester en faveur de Mahmoud Salehi et de Mansour Ossanlu, le président du Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (Sherkat-e Vahed), qui est toujours détenu dans la prison d'Evin. Une semaine plus tard, les autorités ont retenu d'autres charges contre Mahmoud Salehi, qui aurait normalement dû être relâché le 23 mars. Des observateurs pensent que ces nouvelles charges étaient émises en réaction à la journée d'action, et en représailles des messages de solidarité que Mahmoud Salehi a réussi à faire sortir clandestinement de prison. Il a finalement été libéré le dimanche 6 avril, apparemment sous caution et est rentré depuis à Saqez où sa famille et ses amis l'attendaient.

La CSI, l'ITF et Amnesty International ont fait part de leur satisfaction pour la libération de Mahmoud Salehi mais rappellent aux autorités iraniennes que Mansour Ossanlu et d'autres militants syndicaux injustement emprisonnés doivent être relâchés et que toutes les autres menaces d'emprisonnement qui pèsent sur les militants syndicaux indépendants pour leurs activités légitimes doivent être levées. Les trois organisations cherchent actuellement à obtenir des informations sur des ordres de détention transmis oralement par des agents de la sécurité iranienne contre au moins deux hauts responsables du Sherkat-e Vahed. Le mois prochain, l'Organisation internationale du travail (OIT), qui était intervenue auprès des autorités de Téhéran en faveur des prisonniers, doit examiner plusieurs plaintes déposées par des syndicats internationaux contre le gouvernement iranien pour des violations du droit garanti au niveau international de former des syndicats et d'y adhérer.

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou par courriel : [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org).

Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni  
[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)